



Procès verbal – Assemblée générale de l'ADÉOA

Université de Montréal

20 septembre 2019, 11h30
7077 avenue du Parc, local 3022

Le quorum de 15% des membres est constaté à 11h33.

1. Mot de bienvenue

Jade Schuman souhaite la bienvenue. Elle rappelle que cette assemblée concerne les élections des postes vacants au sein du CE, ainsi que le vote de grève pour la marche sur l'urgence climatique qui a lieu le 27 septembre 2019. Elle mentionne que l'AG de début d'année sera le 4 octobre 2019. Jade fait un bref rappel des procédures d'assemblées, soit qu'il faut faire des propositions pour adopter ou modifier un élément, qu'il faut nommer son nom avant de prendre parole, et qu'il faut lever la main et attendre que la présidente d'assemblée donne le droit de parole.

2. Élection de la présidente d'assemblée

Myriam Aubin propose que Jade Schuman assure la présidence de la séance.
Sophie Moreau appuie.

*Pas de demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

3. Élection de la secrétaire d'assemblée

Justine Bourgeois propose que Madeleine Borgeat soit la secrétaire de la séance.
Ève-Marie Albert appuie.

*Pas de demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Jade propose la modification suivante :
Modification au point 6 : ajout de l'élection d'un représentant à l'assemblée départementale
Véronique Dubé appuie.

Jade propose l'ordre du jour modifié.
Kimia Racette appuie.

*Pas de demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

5. Modification au conseil exécutif

a. Démission



Université de Montréal

Jade indique qu'il y a eu une modification au conseil exécutif de l'ADÉOA suite à la démission de Camille d'Anjou au poste de trésorière. La démission doit être présentée à l'AG pour que tout le monde soit au courant. Elle mentionne que si quelqu'un le demande, on peut présenter la lettre de démission à l'assemblée. [Camille n'étant pas présente, la lettre de démission n'est pas présentée]. Le poste de trésorière pour l'année 2019-2020 est donc vacant. Jade indique qu'il y a eu une deuxième démission de Kimia Racette, représentante à l'assemblée départementale (AD). Le poste de représentante à l'AD pour l'année 2019-2020 est donc vacant.

Pas de questions ou discussions à ce sujet.

6. Élections

Jade rappelle la procédure pour proposition quelqu'un à un poste. Il faut toujours proposer quelqu'un ; ceux qui ont envoyé leur candidature à Jade se sont proposés eux-mêmes. La proposition doit être suivie d'un appui. Les candidats sont invités à faire une petite présentation, suivie d'une période de questions. Le candidat est par la suite invité à quitter la salle. Elle propose de faire un vote à l'amiable (tête baissée et main levée). Elle précise que si quelqu'un veut le vote caché on peut le faire. Le vote à l'amiable est accepté.

a. Responsable du comité de vie étudiante (C.V.E)

Catherine Pineault propose sa candidature au poste de C.V.E.
Myriam Aubin appuie.

Jade demande à l'assemblée si quelqu'un d'autre veut poser sa candidature.
Personne ne se manifeste.

Catherine Pineault se présente. Elle est étudiante en orthophonie en 3^e année. Elle explique qu'elle a aimé participer aux activités et partys durant ses deux premières années. Elle souhaite que les étudiants aient du plaisir. Ça sera un défi pour elle car les cohortes sont moins nombreuses et l'asso a un plus petit budget qui est proportionnel à cette baisse du nombre d'étudiants. Elle va travailler en équipe avec les anciens CVE et les différents membres de l'asso. Elle nomme les événements qu'elle souhaite organiser : vin et fromage, 5 à 7, partys de fin de session. Elle souhaite collaborer avec les autres associations.

Jade demande à Catherine si elle a des conflits d'intérêts.
Catherine répond que non.

Catherine Pineault est élue à l'unanimité des voix.

b. Assistant.e au responsable du comité de vie étudiante (assistant.e C.V.E)

Stefana Botez propose sa candidature au poste d'assistante C.V.E.
Sophie Moreau appuie.

Jade demande à l'assemblée si quelqu'un d'autre veut poser sa candidature.
Personne ne se manifeste.

Stefana Botez se présente. Elle est étudiante en orthophonie en troisième année. C'est la première fois qu'elle s'implique dans la vie étudiante. Elle souhaite s'impliquer cette année. Elle



Procès verbal – Assemblée générale de l'ADÉOA

Université de Montréal

participait déjà aux divers événements. Elle est ouverte aux suggestions des étudiants. Elle n'a pas beaucoup d'expérience organisation d'événements mais est très motivée et recevra l'appui de la CVE, Catherine Pineault.

Jade demande à Stefana si elle a des conflits d'intérêts.
Stefana répond que non.

Stefana Botez est élue à l'unanimité des voix.

c. Responsable des sports

Maud Gauthier propose Kassiopé Morin au poste responsable des sports.
Rosalie Allard appuie.

Jade demande à l'assemblée si quelqu'un d'autre veut poser sa candidature.
Personne ne se manifeste.

Kassiopé Morin se présente. Elle est sur le CE depuis deux ans et l'est encore en tant que représentante à l'AD. Personne sportive dans la vie et aime lorsque des activités sportives sont organisées. Elle fera son possible pour que la vie étudiante soit divertissante cette année. Elle a une amie qui sera là pour la supporter. Elle ne déclare aucun conflit d'intérêt mais est représentante à l'AD.

Jade précise qu'elle n'est pas en conflit d'intérêt en étant responsable des sports et représentante à l'AD, c'est un poste qui se combine.

Kassiopé Morin est élue à l'unanimité des voix.

d. Trésorier.ère

Kimia Racette propose sa candidature au poste de trésorière.
Camille Dault appuie.

Jade demande à l'assemblée si quelqu'un d'autre veut poser sa candidature.
Personne ne se manifeste.

Kimia Racette se présente. Elle est étudiante en orthophonie en troisième année. Était à l'AD jusqu'à ce matin. Elle explique qu'elle n'avait pas le courage de se lancer. Elle aime les chiffres et est capable de gérer un budget. Elle explique les défis mais le poste l'intéresse réellement.

Jade mentionne qu'elle fait également partie du comité conjoint de la faculté de médecine, mais ceci ne constitue pas un conflit d'intérêts.

Kimia Racette est élue unanimité des voix.

e. Représentante à l'assemblée départementale

Jade demande si quelqu'un se propose pour être représentante à l'AD.

Marjolaine Pelletier propose sa candidature au poste de représentante à l'AD.
Appuie de Véronique Dubé.

Université de Montréal

Marjolaine Pelletier se présente. Elle est étudiante en orthophonie en troisième année.

Ève-Marie Albert demande à Marjolaine si elle a des conflits d'intérêts.

Marjolaine répond que non.

Marjolaine Pelletier est élue à l'unanimité des voix.

7. Entérinement de la représentante de classe

a. Maitrise audiologie I (2019-2021)

Jade propose qu'on officialise l'élection de la représentante de classe de la nouvelle maîtrise d'audiologie : Élisabeth Plante.

Pas de demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Grève pour l'environnement du 27 septembre

Jade fait un bref rappel des procédures d'assemblée, plus précisément pour le point de grève. Elle mentionne qu'on ne peut discuter que d'une proposition, d'un amendement ou sous-amendement à la fois. Afin d'éviter les bilatérales, les ordres de parole seront utilisés. Les membres ne peuvent pas s'adresser à une autre personne dans l'assemblée, ils doivent s'adresser à la présidente d'assemblée. Il est important de ne pas parler sans avoir le droit de parole et de ne pas parler aux autres membres en même temps. Un membre peut, en tout temps, dire « point d'ordre » s'il considère que la discussion ne concerne pas le point de discussion. Un membre peut également, en tout temps, dire « point de privilège » si le droit d'écoute n'est pas respecté, par exemple si deux personnes parlent entre elles et perturbent l'ambiance.

Jade présente les considérants. Les considérants expliquent nos propositions. Elle fait la lecture des considérants. Voir document « Considérants » pour les détails.

Jade rappelle la proposition principale du conseil exécutif: *Nous proposons que l'ADÉOA soutienne la journée mondiale de mobilisation pour le climat du 27 septembre 2019.* Jade rappelle la proposition de modalité de grève : *Que l'ADÉOA soit en grève le vendredi 27 septembre 2019 de 8h30 à 21h00.* Jade rappelle qu'il s'agit de la proposition officielle que les membres du CE ont voté en réunion le 18 septembre dernier. Nous prenons aujourd'hui position en AG sur cette proposition.

Jade précise qu'elle peut revenir sur les considérants si les membres de l'audience le désire.

Jade demande à l'assemblée s'il y a des propositions telles qu'une plénière.

Kimia Racette propose une plénière de 15 minutes au sujet de la grève du 27 septembre.

Maud Gauthier appuie.

Université de Montréal

Jade demande s'il y a une demande de modification de la proposition. Jade dit que si quelqu'un veut un amendement, c'est le temps de le dire maintenant.

Jade demande s'il y a une demande de vote pour la plénière. Elle spécifie que s'il n'y a pas de demande de vote, la plénière est automatiquement adoptée.

Sophie Moreau demande un vote pour la plénière.

Jade explique qu'il s'agit d'un vote à l'amiable (tête baissée et main levée).

La proposition de la plénière de 15 minutes est appuyée à majorité manifeste des voix.

Plénière de 15 minutes:

Jade rappelle que la plénière est une discussion qui n'est pas obligée d'être sur la proposition principale ; il s'agit d'un moment durant lequel, on peut donner notre opinion plus générale.

Geneviève Gysel demande s'il y a encore du matériel de la marche de l'an dernier. Jade répond que ça serait à vérifier et que l'idéal serait qu'on a encore ce matériel, par exemple, la grande banderole verte « Ortho-audio en grève pour le climat ». Jade précise que si on veut utiliser cette banderole, on doit voter une position de grève. On ne peut pas utiliser la banderole qui fait mention qu'on est en grève si on fait juste suivre la levée de cours. Pour ce qui est du matériel, ça serait à vérifier sinon, ça serait à vérifier sinon avec le budget de l'association alloué pour les manifestations.

Paola Oyaneder veut apporter des commentaires qui ont été apportés dans les considérants. Elle dit que les changements climats ont des impacts sanitaires sur ceux et celles qui seront nos patients et usagers et fait la liste de ces impacts sur la santé. Elle veut qu'on prenne position en tant qu'intervenant dans le milieu de la santé pour envoyer un message au gouvernement pour dire que les politiques de changements climatiques sont aussi des politiques de la santé ; ce sont des choses qui vont ensemble. La santé des personnes n'est pas juste à l'hôpital ou la maison mais est aussi déterminée par l'environnement.

Camille Rivest approuve que ce vient de dire Paola. Les problèmes environnementaux vont avoir des impacts sur la santé publique, la malaria et plein d'autres maladies qui vont s'ajouter à cause des changements climatiques ; en tant qu'intervenant en santé, ça nous concerne. Un moyen de faire pression, c'est de faire la grève et de ne pas juste suivre la levée de cours de l'UdeM. Faire la grève, ça implique des coûts versus juste suivre la décision de l'université. Si on veut vraiment avoir un impact, il faudrait faire la grève le matin. Ça nous permettrait aussi de se mobiliser et de faire des affiches. Elle donne l'exemple de sa cohorte qui finit les cours à 11h45, ce qui ne laisse pas de temps pour faire des affiches et de se rendre à la manifestation. Jade demande si quelqu'un d'autre veut intervenir avant le deuxième tour de parole de Geneviève Gysel.



Université de Montréal

Geneviève Gysel rajoute comme information qu'il y a des organismes qui font des calculs de la consommation selon les pays et accordent des notes et un classement selon la consommation versus les ressources qu'il y a dans le pays. Canada, on est le 6^e « pire » au monde. Si tout le monde se met à consommer comme les Canadiens, on aurait besoin de 4,5 planètes pour subvenir à nos besoins. Elle dit que c'est important de se rappeler de ça. Elle souligne qu'il y a des actions qu'on peut faire individuellement mais qu'il est important de mettre la pression sur le gouvernement et si l'ADÉOA se positionne, c'est de dire que nous avons un poids et qu'on a décidé qu'on est contre les décisions gouvernementales. On le fait déjà à Parc mais il est important de plus l'afficher.

Maud Gauthier rappelle que la SÉRUM a voté pour une journée complète de grève et nous permettrait de faire un contingent Parc et de préparer les affiches.

Jade précise que l'ESPUM (santé publique) n'ont pas fait d'AG de grève et confirme que SÉRUM a voté pour une grève en AG.

Pascale Cyr demande les implications d'avoir une grève en matinée, considérant que l'université à lever les cours en après-midi.

Jade répond à Pascale que la marche devrait débuter à midi et mais qu'il y a d'autres manifestations en matinée, notamment au campus de l'UdeM à la Place Laurentienne à 10h00.

Jade rappelle aux membres de l'assemblée qu'ils peuvent poser toutes sortes de questions et en voyant que les gens voulaient un exemple, elle donne un exemple « Quelle est la pertinence de faire une levée de cours en avant-midi? »

Camille Rivest demande quelle est la pertinence de faire une levée de cours en avant-midi puisqu'il y a déjà une levée de cours en après-midi.

Jade répond à Camille Rivest en fonction de ce qui a été dit en CE. Elle explique que le coût de l'implication qu'aurait une grève le matin également. Même si on est tous satisfaits de la levée de cours en après-midi de l'UdeM, en tant qu'association, on ne perd rien car la levée de cours a déjà lieu ; on ne fait que suivre le mouvement. Ça renvoi comme image que s'il n'y avait pas eu de levée de cours, on serait restés à l'école parce qu'on n'aurait pas voté la grève. La prise de position en tant qu'association est plus forte. L'image qu'on projette ne serait pas la même.

Alexia Audet demande si on peut appuyer le mouvement juste avec la levée de cours de l'après-midi.

Maud Gauthier répond à Alexia qu'on peut faire cette proposition mais qu'on veut aussi avoir du temps pour pouvoir préparer les affiches. Si on veut permettre aux étudiants d'aller faire la manifestation à l'UdeM le matin, ça serait important d'avoir le matin aussi.

Jade répond à Alexia qu'il est possible de voter pour une grève plus tard, dans les heures qui sont données par la levée de cours mais ça serait une grève uniquement symbolique.



Procès verbal – Assemblée générale de l'ADÉOA

Université de Montréal

Béatrice Sabourin rappelle que les affiches devraient être faites avec des choses recyclées sinon, ça irait à l'encontre de notre position si on vote en faveur.

Maude Chagnon rappelle qu'il faut disposer de nos affiches de manière écologique ; l'an dernier, des affiches ont été jetées aux poubelles.

Paola mentionne que le fait d'être en grève nous permet d'être officiellement listé comme une association en grève dans les rapports et les groupes des collectifs qui font les recensements des associations et des organisations en position de grève. Il y a aussi des commerces et des industries qui ont voté la grève. Le « Collectif de la planète s'invite en santé » a été créé il y a à peu près deux semaines. Il y a aussi un *Google doc* avec des idées d'affiches et de choses à faire, des activités et des conférences qui vont se faire en prévision de la grève la semaine prochaine. Informations disponibles sur Facebook. C'est quelque chose que tout le monde peut rejoindre.

Jade demande s'il y a une dernière intervention pour la plénière. N'en ayant pas, elle met fin à la plénière.

Fin de la plénière.

Jade demande s'il y a une proposition ou amendement ou une autre plénière.

Elisabeth Plante veut une autre proposition : que l'ADÉOA soit en grève le vendredi 27 septembre de 11h30 à 21h. Jade explique la procédure pour faire la proposition et faire un amendement en scindant la proposition principale d'assemblée pour voter séparément des deux propositions : la proposition principale et la modalité de grève.

Kimia Racette propose un scindement de la proposition principale. Appui de Maud Gauthier.

Jade mentionne qu'il peut y avoir une discussion sur la proposition principale avant de passer au vote. Il peut aussi y avoir une proposition d'amendement.

Jade demande s'il y a une intervention à ce sujet. N'en voyant pas, elle demande s'il y a une proposition à faire.

Jade demande s'il y a une demande de vote pour la proposition. Maud Gauthier demande le vote. Appui de Myriam Aubin. Jade rappelle la proposition : **Que l'ADÉOA soutienne la journée mondiale de mobilisation pour le climat du 27 septembre 2019.** Jade invite l'assemblée à baisser la tête pour le vote.

Alexa Gagnon demande si dans les règlements généraux, c'est écrit que tous les votes/les demandes de vote doivent toujours se passer secrètement en baissant la tête. Jade répond que cela a été voté à l'amiable en début d'assemblée.



Procès verbal – Assemblée générale de l'ADÉOA

Université de Montréal

Jade rappelle la proposition. Comptabilisation du vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix.

Maintenant, les modalités de grève : **Que l'ADÉOA soit en grève le vendredi 27 septembre 2019 de 8h30 à 21h.** Appui de Rosalie Allard.

Sophie Moreau propose un amendement : **Que l'ADÉOA soit en grève le vendredi 27 septembre 2019 de 11h30 à 21h00.** Appui de Kimia Racette.

Jade explique la procédure de l'amendement. Si cette dernière proposition passe, elle devient notre proposition officielle et le vote se fera sur cette proposition.

Jade demande s'il y a des discussions ou des questions par rapport à l'amendement.

Une personne demande ce qu'implique l'amendement. Jade explique le fonctionnement.

Jade rappelle la proposition de l'amendement soit : **Que l'ADÉOA soit en grève le vendredi 27 septembre 2019 de 11h30 à 21h** et ce qu'il implique.

Vote à têtes baissées.

Jade et Madeleine procèdent au calcul des votes.

La proposition de l'amendement a été battue. Il ne peut plus y avoir d'amendement sur les heures de grève.

Jade rappelle la modalité principale : **Que l'ADÉOA soit en grève le vendredi 27 septembre 2019 de 8h30 à 21h** ; fait par le CE. Appui de Justine Bourgeois.

Jade demande s'il y a des discussions à y avoir sur la proposition.

Olivia Scully demande si les cohortes d'orthophonie ont un cours le vendredi matin. Ève-Marie Albert dit que les BAC 3 oui. Justine Bourgeois dit que les maîtrises sont partagées moitié-moitié ayant et n'ayant pas de cours.

Jade demande s'il y a d'autres questions ou discussions sur la proposition. N'en voyant pas, elle demande s'il y a une demande de vote.

Emma Brisse fait la demande de vote.

Jade invite l'assemblée à baisser la tête pour le vote. Jade rappelle la proposition soit : **Que l'ADÉOA soit en grève le vendredi 27 septembre 2019 de 8h30 à 21h.**



Procès verbal – Assemblée générale de l'ADÉOA

Université de Montréal

Le compte n'est pas le même pour les deux compteurs.

Vote à nouveau effectué.

Proposition a été adoptée à majorité manifeste.

Notre proposition officielle :

« Nous proposons que l'ADÉOA soutienne la journée mondiale de mobilisation pour le climat du 27 septembre 2019 ET que l'ADÉOA soit en grève le vendredi 27 septembre 2019 de 8h30 à 21h00 ».

Il ne peut plus y avoir d'amendement sur ce qu'il a été voté. Possibilité de faire une autre proposition. N'en voyant pas, Jade demande s'il y a des questions. Elle résume ce que les propositions impliquent.

Geneviève Gysel veut savoir si on fait du piquetage pour le cours de l'après-midi.

Jade Schuman répond que non en raison des cours qui sont déjà levés par l'UdeM.

9. Fermeture

Jade Schuman propose la levée de l'assemblée.

Catherine Pineault appuie la proposition.

L'assemblée générale du 2019-09-20 est levée à 12h34.



**Sommaire des décisions –
Assemblée d'élections et de grève du 20-09-2019**

1.